

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2020\_032

Séance du samedi 23 mai 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 15/05/2020

Présents : 19

*L'an deux mille vingt et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement*

Votants: 19

*convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Pour : 19

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Michèle BUISSON

Présents : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX,  
Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Daniel  
MOLINES, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER,  
Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS,  
Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Clara  
ARBOUSET, Cyril DJALMIT, Julie DELES

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Commission aux affaires sociales - DE\_2020\_032

Le Maire propose la création d'une commission aux affaires sociales qui seraient composées de 5 membres issus du conseil municipal, parmi lesquels figureront soit le maire, soit l'adjoint aux affaires sociales, qui présideront ladite commission. S'y ajouteront 4 personnes nommées dans l'esprit de la composition historique des CCAS, à savoir: un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales (U.D.A.F.), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département (article 138 du CFAS.).

Les élus désignés membres de la Commission aux affaires sociales sont :

- Michele Buisson
- Christelle Folcher
- Clara Arbousset
- Catherine Blaclard
- Thibaud Malgouyres

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphane Maurin

